

UN BON BOURGEOIS.

Je me promenais tranquillement, dit le plaignant, ne pensant à rien, comme c'est mon habitude quand je me promène, lorsqu'un jeune individu, celui qui est là, le premier sur le banc, s'arrête en face de moi et s'écrie d'un air tout joyeux : " Eh ! je ne me trompe pas, c'est ce bon M. Groslichard ; Et depuis quand donc à Paris, vieux farceur ?—Monsieur, lui dis-je très surpris, c'est qu'au contraire vous vous trompez énormément ; je ne suis pas Mr. Groslichard et n'ai nullement l'envie de l'être." Vous croyez peut-être que ce monsieur va me laisser tranquille ? Point. Il s'obstine de nouveau et avec acharnement à me baptiser de Groslichard. J'ai beau lui répéter que je n'ai point un nom si ridicule, et que je m'appelle Gorjonnet, rentier de l'état, demeurant rue de Bertin-Poirée, il n'en persiste pas moins dans son idée, que je ne comprenais pas alors et que j'ai trop bien comprise depuis ; il se jette à mon cou, et m'embrasse, mais sérieusement, là, sur les deux joues... comme ferait un fils qui n'aurait pas vu son père depuis plus ou moins d'années. Je parvins à me débarrasser de ses effusions ; mais je n'en étais pas encore quitte.—Allons, me dit-il, je vois bien que vous n'êtes pas mon ancien professeur Groslichard.—Allons donc ! je savais bien que vous en conviendriez, puisque je suis Gorjonnet.—C'est égal, ajoute-t-il, vous ressemblez si bien à ce respectable Groslichard, qui a élevé ma timide enfance, qu'il faut que je vous embrasse encore à son intention. Et le voilà qui me reserre dans ses bras de renouveau. A ce moment, un autre jeune homme, qui était avec lui, et que je n'avais pas encore aperçu, lui dit : " Mais finis donc, Auguste, tu vois bien que tu ennuies ce monsieur." Je trouvais ce mot for sensé, je dois le dire au tribunal ; et comme M. Auguste ne me lâchait toujours pas, son ami se met à le tirer, et moi avec, ce qui me fit perdre l'équilibre et manqua de me précipiter sur le pavé. Enfin, j'en fus quitte, et je m'en allais en rajustant mon col et ma cravate, quand un autre individu s'en vient me frapper sur l'épaule en m'interpellant.

" Je crus que c'était encore quelqu'un qui allait me prendre pour ce M. Groslichard ; et, emporté par la colère, j'allai jusqu'à dire à ce nouvel importun : " Monsieur, je vous prie en grâce de vouloir bien me laisser tranquille ! Je ne tardai pas à me repentir de ma vivacité, quand ce monsieur m'eut dit : " On vient de vous voler votre montre.—Ah ! mon Dieu ! m'écriai-je.—Soyez tranquille, ajouta cet honnête homme : mon camarade a suivi vos voleurs, et votre montre est déjà entre ses mains." En effet, les deux brigands étaient arrêtés, et ma montre me fut rendue... La voilà... une montre de famille... qui ne bouge jamais... Une heure vingt-deux minutes... (Regardant l'horloge qui est audessus du banc des prévenus, et à demi-voix) " Je crois que vous retardez un peu."

M. le président.—Voilà tout ce que vous avez à dire ?

Le plaignant.—Oh ! mon Dieu, oui, monsieur ; une fois que j'eus ma montre, je m'en allai, en rendant grâce à Dieu de vivre dans un pays tranquille et civilisé où l'on trouve dans chaque rue des agens de police.

Devant des faits si clairement établis, Auguste Denizet et Antoine Perrodin n'ont pas la ressource d'une dénégation. Aussi conviennent-ils du fait qui leur est imputé, et cela avec un cynisme révoltant.

Quand on n'a pas d'autre état que celui de voleur, dit Auguste, il faut bien exercer tant qu'on peut. Nous avons été PAUVRES c'te fois-ci ; nous serons